

AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE

DELIBERATION N° CA 16-21 DU 7 JUILLET 2016

APPROUVANT LE MODELE DE DECISION D'AUTORISATION D'ENGAGEMENT POUR LA GESTION EN PAIEMENT ASSOCIE PAR L'ASP DES AIDES DE L'AGENCE ET DE LEUR COFINANCEMENT FEADER POUR LES MESURES SIGC DE LA PROGRAMMATION 2014-2020

Le Conseil d'administration

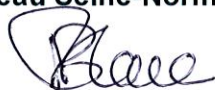
- Vu le code de l'environnement, en particulier l'article R. 213-39,
Vu le 10^{ème} programme (2013-2018) de l'Agence de l'eau Seine-Normandie,
Vu la délibération CA n°16-XX du 7 juillet 2016 approuvant le modèle de convention-cadre relative à la gestion en paiement associé par l'ASP des aides de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et de leur cofinancement FEADER pour les mesures SIGC de la programmation 2014-2020,
Vu le dossier de la réunion du 7 juillet 2016
- Considérant qu'il est prévu que l'ASP perçoive des autorisations d'engagement de l'Agence afin de verser des aides à des bénéficiaires sélectionnés conformément aux modalités d'intervention de l'Agence ;
 - Considérant qu'ainsi la procédure de gestion de paiement des aides de l'Agence dans le cadre de la convention-cadre susmentionnée déroge aux conditions générales d'attribution définies par le conseil d'administration ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE

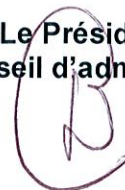
Le Conseil d'administration autorise la Directrice générale à prendre des décisions d'autorisation d'engagement pour la gestion en paiement associé par l'ASP des aides de l'Agence et de leur cofinancement FEADER pour les mesures SIGC de la programmation 2014-2020 selon le modèle ci-joint.

La Secrétaire du Conseil d'administration
Directrice générale de l'Agence
de l'eau Seine-Normandie



Patricia BLANC

P/O
Le Président
du Conseil d'administration



Jean-François CARENCO
Le Vice-Président
Denis MERVILLE

**DECISION [numéro de l'aide correspondante]
d'autorisations d'engagement pour la gestion en paiement
associé par l'ASP des aides l'Agence et de leur
cofinancement FEADER pour les mesures SIGC de la
programmation 2014-2020 pour la région [nom région]**

La directrice générale de l'Agence de l'eau Seine Normandie,

Vu le code de l'environnement notamment son article R. 213-40 ;

Vu la délibération n° CA 12-12 du 18 octobre 2012 du Conseil d'Administration de l'Agence portant approbation du 10ème programme de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie (2013-2018) ;

Vu la délibération n° CA 15-20 du 20 octobre 2015 du Conseil d'Administration de l'Agence portant approbation de la révision du 10ème programme de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie (2013-2018) ;

Vu la délibération n° CA 16-21 du conseil d'administration de l'Agence du 7 juillet 2016 approuvant le modèle de décision d'autorisations d'engagement pour la gestion en paiement associé par l'ASP des aides de l'Agence et de leur cofinancement FEADER pour les mesures SIGC de la programmation 2014-2020 ;

Vu la délibération n° CA 16-20 du conseil d'administration de l'Agence du 7 juillet 2016 approuvant le modèle de convention-cadre relative à la gestion en paiement associé par l'ASP des aides de l'AESN et de leur cofinancement Feader pour les mesures SIGC de la programmation 2014-2020 ;

Vu la convention-cadre relative à la gestion en paiement associé par l'ASP des aides de l'AESN et de leur cofinancement Feader pour les mesures SIGC de la programmation 2014-2020 de la région [nom région] signée le [date signature] ;

Vu l'avis de la commission des aides du [../../] concernant l'aide n°[numéro de l'aide correspondante],

DECIDE :

Article 1 – OBJET

L'Agence de l'eau Seine-Normandie attribue à l'ASP les autorisations d'engagement suivantes pour la région [nom région] et l'année [année] :

	Part cofinancée	Part Top-Up	Montant total attribué par l'AESN
MAEC systèmes herbagers et pastoraux	[... €]	[... €]	[... €]
MAEC systèmes polyculture-élevage	[... €]	[... €]	[... €]
MAEC systèmes de grandes cultures	[... €]	[... €]	[... €]
MAEC à enjeux localisés	[... €]	[... €]	[... €]
Aides en faveur de l'agriculture biologique – volet conversion	[... €]	[... €]	[... €]
Aides en faveur de l'agriculture biologique – volet maintien	[... €]	[... €]	[... €]
Aide à l'agroforesterie	[... €]	[... €]	[... €]
TOTAL	[... €]	[... €]	[... €]

Les montants qui figurent dans ce tableau constituent le maximum de droits à engager pour le compte de l'Agence sur les mesures visées.

[Facultatif Ces montants sont issus d'une pré-instruction réalisée par les DDT de la région [nom région] correspondant à la liste présentée en annexe.]

Article 2 – MODALITES D'INTERVENTION

Les modalités d'intervention de l'Agence, conformes au 10^{ème} Programme d'intervention de l'Agence, sont précisées mesures par mesures en annexe (éligibilité, taux de financement et plafonds).

Article 3 – MODALITES DE VERSEMENT

Le versement de la participation de l'Agence s'effectue conformément à la convention-cadre relative à la gestion en paiement associé par l'ASP des aides de l'AESN et de leur cofinancement FEADER pour les mesures SIGC de la programmation 2014-2020 de la région [nom région].

Article 4 – DUREE DE VALIDITE

La présente décision prend effet à compter du [date de signature], et a une durée de validité de 6 ans.

La directrice générale

[Facultatif

Annexe : liste des dossiers individuels éligibles aux aides de l'AESN

Département	Nom du territoire	Type de mesure	Type de couvert	N° PACAGE	Nom attributaire	surface engagée (en ha)	linéaire engagé (en m)	nombre de points engagés (arbres ou mares)	Montant total (pour la durée de l'engagement)	Montant annuel AESN	Montant total AESN
	<i>Territoire à enjeu Eau éligible aux aides AESN</i>	<i>MAEC Système MAEC Localisée Conversion AB Maintien AB</i>	<i>Grandes Cultures Herbe Viticulture Arboriculture Maraichage Cultures légumières</i>						<i>[... €]</i>	<i>[... €]</i>	<i>[... €]</i>

]

Annexe : modalités d'intervention pour la région [nom région] et l'année [année]

Exemple de tableau pour présenter les modalités d'intervention

	Zones éligibles	Taux de cofinancement	Plafond
<i>MAEC systèmes herbagers et pastoraux</i>			
<i>MAEC systèmes polyculture-élevage</i>			
<i>MAEC systèmes de grandes cultures</i>			
<i>MAEC à enjeux localisés</i>			
<i>Aides en faveur de l'agriculture biologique – volet conversion</i>			
<i>Aides en faveur de l'agriculture biologique – volet maintien</i>			
<i>Aide à l'agroforesterie</i>			